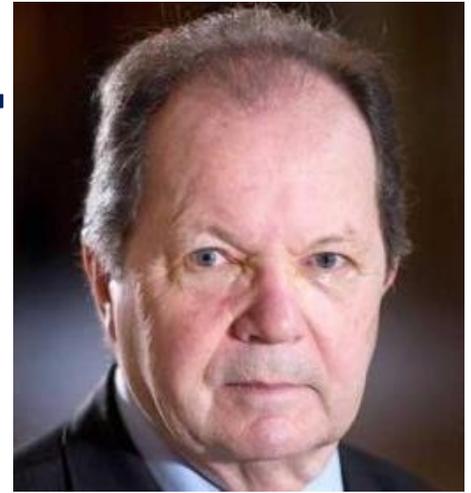


On sait qui ensauvage la France. Ne fermons plus les yeux !



Je l'avoue : j'ai un peu peur de formuler cette interrogation. Je pressens les tombereaux d'insultes qui vont se déverser sur moi, notamment dans ce cloaque qu'est souvent Twitter, et dont la moindre sera l'accusation de penser et d'écrire comme le RN. Ce reproche sera grotesque mais il constituera, comme d'habitude, l'argumentation simpliste de ceux qui n'en ont pas d'autres.

Mais qu'importe ! L'avantage décisif d'une vie intellectuelle libre et dénuée d'ambition officielle est qu'elle a le droit de tout se permettre et de ne pas récuser l'expression de la vérité au prétexte que celle-ci sera jugée indécente, provocatrice, scandaleuse.

Laissons immédiatement de côté les débats périphériques qui n'ont généralement pour objectif que de vous détourner du questionnement central, de la problématique radicale.

L'ensauvagement et le doute lexical s'attachant à ce terme ne seront pas mon sujet.

Pas davantage que celui de l'existence débridée d'une délinquance et d'une criminalité qui augmentent, notamment dans leurs manifestations quotidiennes de plus en plus liées à une contestation de l'autorité, quelle que soit sa forme. Même les naïfs ou les humanistes en chambre n'auront plus le culot ou l'inconscience de discuter le fléau de cette réalité mais tout au plus celui de son ampleur.

Le cœur de mon billet va concerner cette interrogation dominante mais toujours éludée : qui ensauvage la France ?

Il me plaît de donner une interprétation élargie de cette dérive car elle ne se rapporte pas qu'à la matérialité d'infractions portant atteinte aux personnes et aux biens mais aussi à des comportements et à des propos qui participent d'une dégradation honteuse et, le pire, revendiquée de la politesse sociale et du respect humain.

Qui a traité Éric Zemmour de sous-humain avant de retirer son tweet sous l'effet d'une réprobation générale, mais de « pisser » sur lui et ses soutiens ?

Qui a vanté la pratique de la polygamie et insulté la police en prétendant qu'elle massacrait des gens à cause de la couleur de leur peau ?

Qui a agressé et tué Philippe Monguillot, à Bayonne, parce que, conducteur d'autobus exemplaire, il avait voulu faire respecter l'ordre et la loi ?

Qui, sans permis, sous l'empire de la drogue, récidiviste, a été responsable de la mort de la gendarme Mélanie Lemée ?

Qui, à Seynod, a insulté et agressé des chasseurs alpins faisant tranquillement leur footing ?

Qui multiplie les refus d'obtempérer, se soustrait aux interpellations de la police avec des conséquences souvent dramatiques que leur mauvaise foi et le soutien médiatique imputeront systématiquement aux forces de l'ordre ?

Qui, dans les cités et les quartiers sensibles, se livre au trafic de stupéfiants, terrorise les résidents honnêtes, empêche les interventions de la police ou n'hésite pas à exercer des violences de toutes sortes contre elle ?

Qui tend des guet-apens aux pompiers et à la police ?

Qui s'en est pris à des citoyens rappelant l'obligation du masque dans une laverie ou ailleurs ? Qui est revenu, après s'être vu interdire l'accès à un bus à cause de ce manque, pour frapper le conducteur ?

Qui a mis en branle une effrayante bataille de rue, à Fleury-Mérogis, où deux bandes armées se sont opposées pour une « embrouille » de drogue ?

Qui sème la panique dans les centres de loisirs, comme à Étampes, récemment ?

Qui commet des cambriolages où on défèque sur le visage d'une victime de 85 ans, comme au Croisic ?

Qui, en bande, se comporte dans l'espace public comme en terrain conquis, sans souci d'autrui mais avec l'arrogante certitude de l'impunité ?

Qui vient, jour après jour, remplir la déplorable chronique des transgressions, des plus minimes aux plus graves ?

Qui, pour tout et n'importe quoi, s'en prend aux maires au point que l'un d'eux, délégué, frappé, doit se satisfaire d'un rappel à la loi pour son agresseur campeur violent, l'anonymat systématique concédé aux transgresseurs laissant présumer leur origine ?

Qui sont ces jeunes Français interdits de revenir à la piscine d'une commune suisse proche de la frontière française parce qu'ils perturbaient la tranquillité du lieu ?

Qui, majeur ou mineur, se livre au pire au point que la majorité des citoyens prend acte avec accablement de ce qui se commet sur tout le territoire national et n'espère plus le moindre redressement politique et judiciaire ?

On comprendra que ces interrogations sont de pure forme puisqu'à tout coup, la responsabilité incombe à des fauteurs d'origine étrangère, maghrébine ou africaine, parés nominalement de la nationalité française grâce à un droit du sol qui n'a plus aucun sens puisqu'on l'offre mécaniquement à des générations qui haïssent ce cadeau et dévoient cet honneur.

Sans oublier les clandestins qui se glissent dans ces bandes ou participent à ces exactions.

L'infinie pudeur médiatique avec laquelle, dans neuf cas sur dix, on occulte les identités est la preuve la plus éclatante de l'écrasante domination de ces Français dans le tableau pénal national et dans les prisons, notamment en Île-de-France.

Le refus entêté d'authentiques statistiques ethniques est également un indice capital qui explique la répugnance de la bienséance à prendre la mesure d'une réalité qui démolirait ses préjugés et sa bonne conscience.

Est-ce à dire qu'il n'existe pas des voyous français de souche ? Certainement, mais leur rareté est démontrée par le fait troublant que, si l'un d'eux est impliqué – une agression contre une mosquée à Bayonne, par exemple -, on peut être sûr qu'on aura son identité complète, son âge, son passé judiciaire et sa structure familiale. Ces données sont si chichement communiquées dans les comptes rendus habituels qu'aucune hésitation n'est possible et l'appréciation quantitative vite opérée.

Qui ensauvage la France ? S'accorder sur le constat que je propose ne permettra pas de résoudre magiquement le problème lancinant causé par ces jeunes Français d'origine africaine ou maghrébine et ces étrangers en situation irrégulière (il va de soi que tous ne sont pas à stigmatiser dans ces catégories) mais, au moins, ne nous voilons plus la face.

On a trop longtemps refusé de répondre à cette interrogation, non pas à cause d'une quelconque incertitude, mais parce que la vérité nous aurait encore plus confrontés à notre impuissance. Le désarroi d'une démocratie désarmée, répugnant à user de tout ce qu'elle aurait le droit d'accomplir, aspirant à l'ordre mais sans la force !

Et terrorisée, depuis trop longtemps, à l'idée d'aller sur les brisées du FN-RN... Paradoxalement, et tristement, en refusant de lui donner raison sur ce plan, on ne lui donne pas tort assez vigoureusement pour le reste...

L'ensauvagement que je dénonce et que j'impute n'est pas relié à la dégradation apparemment paisible mais insinuante, irrésistible, de notre vivre ensemble à cause d'un séparatisme, caractérisé notamment par le voile et dont la finalité est plus politique que strictement religieuse. Ni à des modalités d'éducation ni à des politiques sans doute critiquables, comme le regroupement familial, qui ont favorisé la concentration de communautés en des lieux qui ont été rendus invivables et délabrés au fil du temps.

C'est la perversion des attitudes individuelles que je mets en cause, au singulier mais le plus souvent au pluriel. La société n'est pas créatrice de ces malaises répétés de toutes sortes.

L'immigration légale n'est pas coupable mais la clandestine contre laquelle, jusqu'à aujourd'hui, on lutte mal. Et, au sein de la première comme de la seconde, les délinquants déshonorant l'une et profitant de l'autre.

Les solutions pour combattre cette réalité, après en avoir pris acte sans barguigner, imposeront, outre un courage politique de tous les instants et une politique du verbe sans complaisance, expulsions et éloignements à un rythme soutenu, une action équitable dans sa rigueur, une police et une gendarmerie accordées avec une Justice sans faiblesse, une exécution des sanctions efficace et réactive et, surtout, le retour des peines plancher sans lesquelles la magistrature ne tirera jamais assez la conséquence de certains passés judiciaires.

Rien de plus navrant, en effet, qu'un État sans autorité, une Justice sans crédibilité et des forces de l'ordre sans soutien.

Il conviendra de remettre en discussion, dans un débat honnête, sans excommunication, le droit du sol. Envisager, aujourd'hui, dans une France éclatée, son effacement n'est ni inhumain ni contraire à une tradition dont les effets sont devenus dévastateurs. Ou alors continuons à révéler, contre vents et marées, celle-ci et laissons l'ensauvagement de notre pays se poursuivre. Notre noblesse abstraite sera garantie mais non la sauvegarde de notre nation.

On sait qui ensauvage la France. Ne fermons plus les yeux.

Apeuré légèrement en commençant ce billet, je le termine en le jugeant nécessaire et, je l'espère, convaincant.